

A.C.2.V
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 78, Chemin de la Vanille - Saint-Gilles-Les-Bains
97434 SAINT-PAUL
485 323 133 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 22 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-deux juillet,
A onze heures,

La Société LUMAX, Société par actions simplifiée au capital de 919 270 euros, ayant son siège social au 78 chemin de la Vanille – Saint-Gilles-Les-Bains - 97434 SAINT-PAUL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-DENIS DE LA REUNION sous le numéro 818 680 167, représentée par son Président, Monsieur Clément CARDUS,

Associée Unique et Présidente de la société A.C.2.V.,

Après avoir exposé qu'il conviendrait de transférer le siège social du 78, Chemin de la Vanille - Saint-Gilles-Les-Bains - 97434 SAINT-PAUL au 9, Chemin des Trois Roches – Saint-Gilles-Les-Hauts - 97435 SAINT-PAUL et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La société LUMAX, Associée Unique, décide de transférer le siège social de la société du 78, Chemin de la Vanille - Saint-Gilles-Les-Bains - 97434 SAINT-PAUL au 9, Chemin des Trois Roches – Saint-Gilles-Les-Hauts - 97435 SAINT-PAUL à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

"ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 9, Chemin des Trois Roches - Saint-Gilles-Les-Hauts - 97435 SAINT-PAUL".

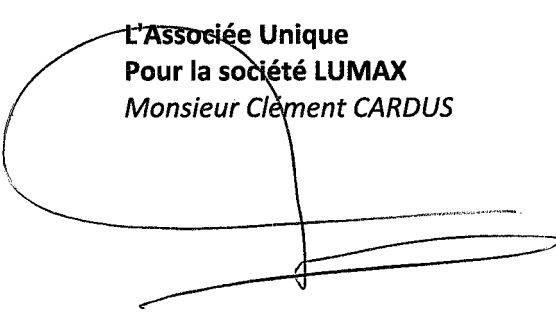
Le reste de l'article demeure inchangé.



DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.



L'Associée Unique
Pour la société LUMAX
Monsieur Clément CARDUS